



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION DE BOURGOGNE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

Arrêté préfectoral n° 09 33 , BAG fixant la composition nominative de la Section régionale du Comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat

LE PREFET DE LA REGION BOURGOGNE
PREFET DE LA COTE D'OR
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du mérite,

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU** le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à charge des budgets de l'État, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;
- VU** le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État, notamment ses articles 5, 7 et 8 ;
- VU** la circulaire DGAFP B9/07 n° 402 du 18 septembre 2007 du Ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, relative à la représentativité au sein des SRIAS de l'Union syndicale solidaires fonctions publiques et assimilés, ci-après dénommée « Solidaires »
- VU** l'arrêté ministériel du 29 juin 2006 fixant la composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel d'action sociale des administrations de l'État modifié par l'arrêté du 31 août 2007 ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2007 modifié le 21 janvier 2008, fixant la composition nominative de la Section régionale du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État pour la Bourgogne ;
- VU** les modifications intervenues dans cinq administrations de l'État ;
- SUR** proposition du Secrétaire Général pour les affaires régionales ;

ARRETE

Article 1^{er} :

La Section régionale du Comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État instituée en Bourgogne, est composée comme suit :

12 représentants des administrations déconcentrées de l'Etat

Titulaire

Suppléant

AFFAIRES CULTURELLES

Mme Claire CHATON-AUBEY
Adjointe au Directeur régional

Mme Muriel GAGOU
Adjointe au chef du service du personnel et de
la formation à la Direction régionale

AGRICULTURE ET FORET

Mme Karine MERGEM
Secrétaire générale de la Direction régionale

Mme Odile BRISSAIRE-GRUHIER
Responsable de la gestion du personnel à la
Direction régionale

AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Mme Annie TOUROLLE
Directrice régionale adjointe

Mme Catherine FONDARD
Assistante sociale des personnels de la Direction
régionale et de la Direction départementale

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

M. Bernard LABACHE
Directeur interdépartemental

Mme Elisabeth NOBLESSE
Secrétaire de direction

EQUIPEMENT

Mme Annick FAURE
Responsable du service social régional du
MEEDDAT

Mme Chantal JACQUEMIN
Assistance sociale à la Direction régionale et
départementale

ECONOMIE ET FINANCES

M. Michel BURTIN
Directeur régional de la concurrence, de la
consommation et de la répression des fraudes

M. Denis ROBINET
Délégué départemental des services sociaux
du M.I.N.E.F.I.

JUSTICE

M. Patrice MARMOT
Chef de l'antenne régionale de l'action sociale

Mme Marie-Christine GUIGNARD
Coordnatrice régionale en travail social

JEUNESSE ET SPORTS

M. Sophie CREVAN
Cadre attaché principal de l'éducation nationale
et de l'enseignement supérieur (CAPENES)

Mme Isabelle SIRI
Secrétaire Administrative Scolaire et Universitaire
(SASU)

PREFECTURES

M. Patrick THABARD
Directeur des services administratifs au SGAR

M. Bernard LUC
Chef du bureau des affaires générales du SGAR

POLICE

M. Jacques DUBUJET
Commissaire principal,
Chef du service départemental d'information générale

M. Philippe MARQUET
Relais social à la Direction départementale de
la sécurité publique à Dijon

EDUCATION NATIONALE

Mme Marie-Christine PETITJEAN
Chef de la division des affaires sociales et
financières au Rectorat

M. Bernard BUIGUES
Division des affaires sociales et financières au
Rectorat

TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Mme Annick GORSE
Directeur adjoint du travail, chargée des
ressources humaines à la Direction régionale

Mme Christine RICHARD
Contrôleur du travail à la Direction
départementale de la Côte d'Or

13 représentants des organisations syndicales**Titulaire****Suppléant****C.G.C.**

M. Patrick MAISONNEUVE
1 chemin de Neuzilly – 21200 RUFFEY les BEAUNE

Mme Elisabeth NOUJARRET
3 rue de Metz – 21000 DIJON

C.F.T.C.

Mme Marie José LENFANT
80 rue de la Maurienne – 21110 GENLIS

M. Alain BERTHELON
3 rue des Barres – 21160 MARSANNAY la COTE

F.O.

Mme Aline SIMON
3 rue Molière – 21800 NEUILLY les DIJON

M. François FEGER
3D allée des Ombrages – 21800 QUETIGNY

M. Jacques MORLET
2 place St Pierre – 21270 DRAMBON

M. Christian MOREL
Préfecture de l'Yonne
89000 AUXERRE

U.N.S.A.

Mme Fabienne SERVEAU
21C rue Einstein – 21000 DIJON

Mme Véronique RIVIERE
Union Régionale UNSA Bourgogne
15 boulevard Pompon – 21000 DIJON

Mme Brigitte MOINGEON
Préfecture de la Côte d'Or
21041 DIJON Cedex

M. Thierry LABONDE
Hôtel des impôts – CDI de Beaune
1 rue Gaston Roupnel – BP 94 – 21203 BEAUNE

F.S.U.

Mme Christine CANON
La Pierre – 71360 SAISY

M. René CHANLON
19 rue Claude Nicolas Ledoux – bât. C
71100 CHALON sur SAONE

M. Roger PRESUMEY
18 rue Chaumont – 71150 FONTAINES

Mme Michèle GUENOUX
38 boulevard Pompon – 21000 DIJON

C.G.T.

Sera désigné ultérieurement

Mme Dominique GRANDJEAN
101C rue des Marcs d'Or – 21000 DIJON

Mme Monique BUTIN
18A rue Général de Nansouty – 21000 DIJON

Mme Elisabeth CANCELA
14 rue du Monceau – 89110 LADUZ

C.F.D.T.

Mme Christiane COUDOR
Syndicat CFDT Interco
7 rue du Docteur Chaussier – 21000 DIJON

Mme Josette VAILLON
Direction départementale des services fiscaux
16 rue Jean Renaud – 21000 DIJON

M. Denis GENTZBITTEL
ENESAD
26 boulevard du Dr Petitjean – 21000 DIJON

Mme Bernadette MONTAVON
ENESAD
26 boulevard du Dr Petitjean – 21000 DIJON

SOLIDAIRES

M. Pascal POYEN
rue Pretet Denis – 71510 CHARRECEY

M. Laurent PIDANCET
6C allée Robert Delavignette – 21000 DIJON

Article 2 :

Sont désignés pour siéger à titre consultatif en qualité d'experts :

- M. le Lieutenant-Colonel Denis CORDIER
Chef du District social des armées à Besançon
- Le responsable de l'agence territoriale des activités sociales de la Poste de Bourgogne
- Le responsable des affaires sociales à la Direction régionale France Télécom
- Mme Françoise CHAILLAS-LAFARGE,
Chef du service départemental d'action sociale à la Préfecture de la Côte d'Or

Article 3 :

L'arrêté préfectoral du 14 novembre 2007 modifié est abrogé.

Article 4 :

Le Secrétaire Général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Dijon, le - 5 FEV. 2009

Le Préfet de la Région
de Bourgogne



Christian de LAVERNÉE